

## Piloter son service d'aide à domicile

Depuis la loi n° 2015-1776 d'adaptation de la société au vieillissement dite ASV, le décret du 22 avril 2016 et les diverses lois santé qui ont suivi, le secteur de l'aide à domicile s'est transformé, renforçant son cadre réglementaire. Ses prérogatives ont également évoluées : prendre en compte et accompagner la fragilité comme les aidants, s'impliquer dans une coordination partenariale de territoire forte, s'inscrivent désormais dans les missions des services d'aide à domicile. Actuellement, la réforme en cours à l'HAS des évaluations internes et externes vient de nouveau bousculer les pratiques et stratégies des dirigeants.

Cette formation reprendra l'ensemble de ces nouveautés législatives afin d'actualiser vos connaissances et adapter vos compétences et outils aux enjeux de l'aide à domicile auprès des personnes vulnérables de votre territoire.

Cette formation est menée depuis 2016 auprès de plusieurs groupes de dirigeants de SAAD dans diverses régions. Elle est actualisée au fur et à mesure des évolutions législatives du secteur.

### Objectifs professionnels

- Appréhender le cadre général et spécifique des services d'aide à domicile (dans ses évolutions réglementaires)
- Maîtriser les principaux aspects du pilotage opérationnel du service
- Savoir construire et utiliser les outils de pilotage
- Constituer son Plan d'amélioration de la qualité (en préparation de ses futures évaluations)

### Public concerné

Responsables de services à domicile

### Contenu pédagogique

- Le cadre réglementaire et la loi ASV du 28 décembre 2015
  - Le cahier des charges du 22 avril 2016
  - Du diagnostic de situation à la mise en œuvre de l'intervention
  - Définir ses besoins et choisir son système d'information
  - Mettre en œuvre les outils de la loi 2002-2
  - La dimension RH
  - Piloter la gestion des risques
  - Piloter la démarche qualité en lien avec la réforme en cours des évaluations (internes et externes)
- Optionnel (selon les demandes du groupe) :
- Les choix organisationnels et managériaux
  - Les mutualisations, groupements et plateformes de services
  - Les adaptations nécessaires des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile aux évolutions sociétales et législatives

## Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et règlementaire avec aller-retours constants entre les textes et leurs applications sur le terrain
- Outils méthodologiques
- Construction individuelle tout au long des deux jours de formation de son Plan d'Actions à mettre en place afin de consolider son pilotage opérationnel
- Interactions, échanges d'expériences, co-élaboration d'outils concrets de pilotage

## Modalités d'évaluation

### En présentiel :

Quizz portant sur la réglementation (au début et en fin de formation)

Construction de son plan d'actions visant l'amélioration de la qualité de son service (opérationnel)

Définition de ses orientations stratégiques à 5 ans

### En distanciel :

Avoir fait tous les exercices (avec corrections ou retours du formateur),

Avoir définis ses plans d'actions et stratégique,

Avoir participé à au moins 7 classes virtuelles sur 9.

NB : un questionnaire de positionnement sera envoyé en amont de la formation, un autre questionnaire de transférabilité de la formation sera proposé en fin de 3<sup>ème</sup> journée (présentiel) ou envoyé à l'issue de la 9<sup>ème</sup> classe virtuelle (distanciel)

## Prérequis

Pas d'autre prérequis que celui d'occuper un poste de responsable de service d'aide à domicile (même depuis peu)

## Supports de formation/Ressources pédagogiques

Diaporama (et vidéos pour le distanciel)

Exercices pratiques

Documents en consultation à lire (benchmarking)

Proposition d'outils de pilotage à adapter (travaux de groupes et/ou individuels)

Liens internet et vidéos supplémentaires

Création d'un drive pour le partage des outils créés par les participants (pour le distanciel)

## Durée & délais

En présentiel : 3 jours

En distanciel : 9 classes virtuelles d'1 heure chacune, suivies de 1h à 2h de travaux personnels (quizz, exercices, travaux construction d'outils de pilotage, documents à lire, vidéos) + suivi et coaching individuel.

Nous proposons de découper cette formation en trois sessions - espacées d'un mois-, de 3 classes virtuelles chacune -à raison d'1 à 2 classe(s) virtuelle(s) par semaine-, et comprenant des intersessions (travaux personnels).

1<sup>ère</sup> session : lancement de la formation + la réglementation des SAAD et lancement de la démarche qualité  
2<sup>ème</sup> session : le pilotage du service, dimensions RH et managériales  
3<sup>ème</sup> session : le pilotage de la démarche qualité et les évaluations + clôture de la formation

**Tarif** 320 € / personne

**Les + de cette formation** Les dirigeants de SAAD qui suivent cette formation se saisissent de leurs obligations tout en les mettant en pratique. Ils ressortent de cette formation avec une idée claire de ce qu'ils ont à faire : un Plan d'actions à 5 ans dans une perspective de pilotage à 360°, préparant ainsi les évaluations externes à venir. Cette formation est particulièrement adaptée au distanciel pour deux raisons : le respect du temps pédagogique personnel et la souplesse d'organisation.

**Accessibilité** En situation de handicap ? N'hésitez pas à nous contacter pour préparer votre accueil.

**Délai d'accès/réactivité** 2 à 3 mois (programmation)

**Intervenant.e** Anne-Sophie HOSKING, consultante et formatrice dans le secteur social et médico-social

**En savoir plus** [ashosking@outlook.com](mailto:ashosking@outlook.com)